

# Hautes-Pyrénées

Le 14 février 2004, la Commission permanente du Conseil régional Midi-Pyrénées réunie sous la présidence de Martin Malvy a adopté sur sa proposition, diverses mesures en faveur des Hautes-Pyrénées. Ces décisions sont les suivantes :

- **Le Conseil régional, partenaire financier des manifestations haut-pyrénéennes**

La Région a attribué lors de la dernière Commission permanente un ensemble de subventions pour des manifestations qui se dérouleront tout au long l'année 2004 dans le département. Parmi elles, citons la course pédestre de montagne « La Tignous » à Payolle, le festival international de musique militaire, à Tarbes, le festival Latino Roc, à Cauterets, le festival Musiques et Vins en Madiran ou l'épreuve cyclo sportive « Eugène Christophe » à Campan.

Au total, ce sont 47 manifestations qui ont été subventionnées, pour un montant global de 54 000 euros.

- **Une chambre froide pour la Banque Alimentaire**

La Banque Alimentaire des Hautes-Pyrénées, qui a pour but de collecter des dons alimentaires et de les répartir gratuitement à des associations caritatives, doit faire face à l'augmentation constante des volumes traités tout en répondant aux exigences sanitaires pour le transport et le stockage. C'est pourquoi elle prévoit de faire l'acquisition d'une chambre froide et d'un transpalette, en 2004. Des investissements qu'encourage le Conseil régional à travers une subvention de 10 700 euros.

- **659 330 euros d'aides aux clubs sportifs**

La Région soutient les clubs représentés au plus haut niveau et les clubs amateurs, dans de nombreuses disciplines. En 2004, deux nouvelles mesures sont concrétisées : l'introduction du baseball dans les sports éligibles et l'aide aux clubs de football évoluant en CFA2. Au total, ce sont 659 330 euros qui ont été votés en faveur des clubs de Midi-Pyrénées lors de la dernière Commission permanente.

Dans les Hautes-Pyrénées, parmi les clubs aidés, citons le Lannemezan Tarbes Pyrénées rugby ou le Football Club Lourdais.

Le Conseil régional participe également au fonctionnement des centres de formation. Une aide globale de 443 591 euros a été votée lors de cette session. Dans le département, le club de Tarbes Gespe Bigorre en bénéficie.

- **Aide à l'habitat des jeunes agriculteurs**

La Région se mobilise en faveur des jeunes agriculteurs qui s'engagent dans la construction ou la rénovation de leur résidence principale. Lors de la dernière Commission permanente, 120 dossiers ont été examinés en Midi-Pyrénées, dont 8 en Hautes-Pyrénées, ainsi que 5 dossiers de pré-installation, dont un dans le département, qui ont donné lieu à une aide globale de 529 257 euros, soit 34 170 euros pour les Hautes-Pyrénées).

- **Formation à distance : le site Pyramide de Vic-en-Bigorre**

Le Conseil régional a développé un partenariat dans chaque département de Midi-Pyrénées pour l'implantation d'un site Pyramide, destiné à la formation à distance de stagiaires. Le site

de Vic-en-Bigorre vient ainsi de se voir attribuer une subvention de fonctionnement de 14 800 euros.

- ***Spectacle vivant : les aides de la Région***

Le dynamisme des acteurs du spectacle vivant est une préoccupation pour le Conseil régional, qui octroie régulièrement des aides aux structures qui animent les zones rurales ou urbaines. Dans les Hautes-Pyrénées, la Compagnie l'Astrolabe (Vic-en-Bigorre) a bénéficié de ces subventions, lors de la dernière Commission permanente.

- ***Manifestations audiovisuelles : la Région présente***

Dans le cadre de son soutien aux manifestations et festivals audiovisuels, le Conseil régional a accordé des aides financières à diverses organisations. Dans les Hautes-Pyrénées, les bénéficiaires sont les Rencontres Lycéennes de Vidéo (du 20 au 22 mai à Bagnères de Bigorre) et le Festival d'Anères (du 26 au 30 mai).

- ***Des travaux d'aménagement à Barèges***

La Commission permanente du Conseil régional a voté un ensemble de subventions de 744 633 euros à des communes de Midi-Pyrénées, pour des projets d'embellissement du cadre de vie et de redynamisation de l'activité commerciale et touristique, par exemple dans le cadre des Contrats de Pays.

Dans les Hautes-Pyrénées, Barèges bénéficie de ces subventions qui seront destinées à la requalification du village (aménagement de l'entrée, de la place du Docteur Fourment, de la rue de Maintenon)

- ***Appui individuel aux entreprises : les aides de la Région***

Dans le cadre de l'appui individuel aux entreprises, la Région a accordé un certain nombre d'aides destinées aux investissements, pour un montant global de 408 692 euros. Dans les Hautes-Pyrénées, une entreprise en bénéficie : IN3D (Campan).

- ***Des travaux de réhabilitation aux villages de vacances "Les Marronniers", à Cauterets et "Le Nabia", à Val Louron***

L'association "Les Marronniers", qui gère le village de vacances du même nom à Cauterets, s'engage dans des travaux de réhabilitation importants : rénovation des 39 chambres existantes, aménagement de cinq chambres accessibles aux handicapés, création d'un ascenseur, construction d'un bâtiment qui accueillera un bar, une salle d'animation/spectacles, une salle de fitness/remise en forme, un sauna, un jacuzzi, un hammam, des sanitaires et une laverie, etc. Un projet soutenu par le Conseil régional à hauteur de 260 000 euros.

A Val Louron, les travaux envisagés par EPIVAL (Etablissement public intercommunal de la vallée du Louron) pour le village vacances « Le Nabias » concernent la rénovation de chambres et des parties communes (accueil, salons, salles d'animations, couloirs...), la restructuration des cuisines et de la salle à manger et la rénovation des façades. 200 000 euros ont été alloués par la Région à ce chantier.